

---

## LES DÉTERMINANTS POLITIQUES DE LA RATIONALITÉ VACCINALE : ANALYSE D'UNE PASSION FRANÇAISE (II)

Virginie Tournay

Directeur de recherche CNRS

[virginie.tournay@sciencespo.fr](mailto:virginie.tournay@sciencespo.fr)

Bruno Cautrès

Chercheur CNRS

[bruno.cautres@sciencespo.fr](mailto:bruno.cautres@sciencespo.fr)

En dépit de la diminution significative de la proportion de Français réfractaires à la vaccination depuis février 2021, un noyau dur d'opposants subsiste. L'enquête par panel montre que cette « conversion vaccinale » n'est pas homogène selon les catégories de répondants. Il apparaît une « barrière cognitive », notamment chez les hésitants et les plus réfractaires. En outre, le refus de la vaccination est fortement associé à un sentiment de défiance vis-à-vis de la justice, tant sur le plan institutionnel que sur celui des valeurs sociales véhiculées par cet idéal. Aussi, le refus de la vaccination s'accompagne du sentiment que la société traite les individus avec mépris et injustice. Elle apparaît inégalitaire. La crise sanitaire est donc avant tout une crise politique. L'opposition à la vaccination ne peut pas se comprendre sans tenir compte du ressenti de la fracture sociale, d'une ligne de partage entre deux « France » : celle de la population intégrée et celle des exclus.

La vague 12 du Baromètre de la confiance politique réalisée en février 2021 a permis d'analyser l'attitude politique des réfractaires à la vaccination. Au moment de la réalisation de l'enquête, seule une petite moitié des répondants de l'échantillon total envisageait de se faire vacciner. Nous avons montré que cette attitude, si on la compare à celle du reste de la population, était associée à une défiance institutionnelle plus forte, notamment vis-à-vis des institutions et structures régaliennes (police, justice, armée), de l'État-providence (sécurité sociale, école) et plus généralement des organisations privées. On a également observé une perte significative du sentiment d'appartenance nationale parmi les catégories réfractaires à la vaccination sans pour autant noter un attachement significatif à d'autres valeurs communautaires. La vague 12bis

**1.**

16% d'après les données du sondage Odoxa en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, 19% des Français sont réticents, dont 8% d'hésitants et 11% d'opposants.

**2.**

Données de l'application Stop-AntiCovid au 6 août 2021 (indicateur qui reflète la part de la population vaccinée de plus de 12 ans avec un schéma complet).

effectuée trois mois plus tard, du 3 au 11 mai 2021, auprès du même panel d'individus, révèle une diminution significative de la proportion des opposants à la vaccination : 20% des répondants n'ont pas l'intention de se faire vacciner (soit 10% de moins) et 13% d'entre eux n'ont pas encore pris de décision (soit 6% de moins). En juillet, il subsiste toujours un noyau dur d'opposants à la vaccination<sup>1</sup>.

Un noyau dur de réfractaires subsiste après plusieurs semaines de campagne en faveur de cette pratique médicale préventive. Néanmoins, l'intention de la population progresse avec une couverture vaccinale qui atteint près de 63,5% le 6 août 2021<sup>2</sup>. Cet infléchissement s'accompagne-t-il d'une évolution des attitudes politiques vers davantage de confiance institutionnelle susceptible de restaurer un horizon commun d'appartenance fondé sur l'imaginaire de l'État-Nation ? La présente note suggère que le gain relatif de l'intention vaccinale ne marque pas un regain de confiance dans les institutions de la République et plus généralement dans l'ensemble des corps intermédiaires, des organisations et des institutions de notre système démocratique. On observe au contraire un déplacement de cette défiance sur au moins trois facettes de l'attitude générale vis-à-vis de la vaccination (trois items présents dans la vague 12bis de l'enquête) : la liberté de choisir le vaccin (1), le caractère obligatoire de la vaccination (2) et la confiance dans les pouvoirs publics pour gérer les éventuels effets secondaires de la vaccination (3).

### *Une « barrière cognitive » ou la faible conversion des opposants radicaux à la vaccination*

La panélisation de notre enquête (le fait d'avoir interrogé les mêmes personnes en février et en mai) permet d'analyser l'évolution de l'intention vaccinale d'une manière particulièrement fine et précise. En effet, les enquêtes disponibles ne mesurent que la proportion des Français vaccinés : celle qui hésite ou refuse la vaccination, ainsi que ses évolutions dans le temps. Mais ces travaux ne permettent pas d'évaluer les « conversions » ni d'identifier dans la catégorie de Français disposés à se faire vacciner, quelles proportions sont devenues des hésitants ou des réfractaires, et vice-versa. Dit autrement, les enquêtes disponibles fournissent les évolutions en termes agrégés mais non en termes individuels. L'intérêt de la panélisation dans notre enquête est de pouvoir identifier la proportion de Français ayant été « convertis » à la vaccination, à l'hésitation ou au refus de la vaccination, et plus encore de connaître les logiques et les mécanismes individuels de ces « conversions ».

Ainsi, la vague 12bis souligne une mobilité significative des répondants interrogés en février qui étaient majoritairement « hésitants » ou qui déclaraient « probablement ne pas se faire vacciner » : près de 35% de ceux qui hésitaient, envisagent trois mois plus tard de se faire vacciner « probablement » ou « certainement », et 19% sont « passés à l'acte » entre les deux vagues. Seuls 11% des « hésitants » du mois de février n'aspirent « probablement pas » ou « certainement pas » à se faire vacciner trois mois plus tard. Ceux qui n'envisageaient « probablement pas » de se faire vacciner sont 33% à souhaiter « probablement » ou « certainement » se faire vacciner au mois de mai. 6% l'ont déjà fait et ils sont plus de 21% à hésiter.

L'infléchissement global de la défiance vaccinale, ou tout au moins de la non-observance des pratiques vaccinales, repose sur des facteurs multiples : mimétisme des comportements compte-tenu de l'augmentation générale de la

proportion d'individus vaccinés, diminution des incertitudes concernant d'éventuels effets secondaires, sanctions sociales et limitation des déplacements de la population non vaccinée.

On observe néanmoins que la tendance générale à la « conversion vaccinale », quelle qu'en soient les motivations, est bien plus importante chez ceux qui exprimaient dès le mois de février une intention de se faire vacciner. La fermeté de l'intention de se faire vacciner indexe parfaitement le « passage à l'acte » que nous observons au mois de mai : parmi ceux qui, en février, déclaraient vouloir « certainement » se faire vacciner, 56% l'ont fait ; parmi ceux qui déclaraient « probablement » au mois de février, 28% l'ont fait. On voit qu'en matière d'attitudes vis-à-vis de la vaccination, même une prédisposition légèrement moins favorable (« oui, certainement » contre « oui, probablement ») suffit à diviser le taux de vaccination par deux. L'effet est encore plus fort pour ceux qui exprimaient, au mois de février, une hésitation (18% de vaccination au mois de mai) ou un refus de se faire vacciner (6% de vaccination en mai parmi ceux qui déclaraient « non, probablement pas » et 5% parmi ceux qui déclaraient « non, certainement pas »).

La mobilité des attitudes vis-à-vis de la vaccination entre le mois de février et le mois de mai fait ressortir d'autres éléments saisissants sur le plan des logiques de résistance à la vaccination. En effet, on observe une « barrière cognitive » face au comportement effectif de vaccination dès lors qu'il est exprimé en amont une hésitation ou un refus, même modéré. Cela se retrouve dans l'analyse du passage entre hésitation et acceptation, entre refus et hésitation, ou entre refus et acceptation. Parmi ceux qui hésitaient ou refusaient de se faire vacciner au mois de février, combien ont été acquis à l'idée de se faire vacciner en mai, quitte à ne pas l'avoir encore fait ? Une très forte inertie des attitudes existe entre les deux vagues de notre enquête : inertie de l'hésitation (34% des hésitants du mois de février le sont encore au mois de mai) et inertie du refus radical de la vaccination en particulier : 51% de ceux qui déclaraient ne voulant « certainement pas » se faire vacciner sont restés dans cette opposition radicale au mois de mai. Les « conversions » existent bien sûr, mais elles sont d'ampleur modeste ; en général les pourcentages de « convertis » à la vaccination observés au mois de mai dans les catégories qui hésitaient ou refusaient en février sont inférieurs aux pourcentages constatés dans l'ensemble de l'échantillon. Ainsi, 17% des hésitants du mois de février déclarent au mois de mai vouloir « certainement » se faire vacciner alors que l'on constate que 23% de l'ensemble de l'échantillon veut alors « certainement » se faire vacciner. Comme on le voit, l'évolution des « conversions » vaccinales n'est donc pas comparable entre les différentes catégories. Elle reste moins marquée chez ceux qui étaient réfractaires ou hésitants dans la vague 12.

On peut poser l'hypothèse que la mobilité de l'intention vaccinale ne traduit pas nécessairement un regain de confiance vis-à-vis de la politique gouvernementale mais qu'elle s'inscrit plutôt dans un mécanisme de déplacement de la défiance sur d'autres items. Pour travailler cette hypothèse, nous avons testé trois nouveaux items qui interrogent le rapport des Français à la problématique vaccinale. L'avantage de la panélisation est net : ces trois nouveaux indicateurs peuvent être mis en relation avec les réponses données par les personnes interrogées en février sur tout un ensemble d'autres indicateurs.

### Un déplacement de la défiance sur trois items relatifs à la vaccination

Tout d'abord, les réponses données sur ces trois nouveaux indicateurs montrent à quel point le rapport à la vaccination est devenu particulièrement clivant :

3.

L'acceptation de recevoir n'importe quel vaccin autorisé en France (NEW\_VAC3), p. 24.

[https://www.sciencespo.fr/cevipo/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/Barome%CC%80tre%20Vague%2012%20bis%201-%20VERSION%20FINALE%20pour%20mise%20sur%20le%20site%20CEVIPOF\).pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipo/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/Barome%CC%80tre%20Vague%2012%20bis%201-%20VERSION%20FINALE%20pour%20mise%20sur%20le%20site%20CEVIPOF).pdf)

4.

L'opinion sur la vaccination obligatoire pour les résidents français (NEW\_VAC2), p. 23.

[https://www.sciencespo.fr/cevipo/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/Barome%CC%80tre%20Vague%2012%20bis%201-%20VERSION%20FINALE%20pour%20mise%20sur%20le%20site%20CEVIPOF\).pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipo/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/Barome%CC%80tre%20Vague%2012%20bis%201-%20VERSION%20FINALE%20pour%20mise%20sur%20le%20site%20CEVIPOF).pdf)

5.

La confiance pour gérer les effets secondaires du vaccin (Vac4), p. 20

[https://www.sciencespo.fr/cevipo/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/Barome%CC%80tre%20Vague%2012%20bis%201-%20VERSION%20FINALE%20pour%20mise%20sur%20le%20site%20CEVIPOF\).pdf](https://www.sciencespo.fr/cevipo/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/Barome%CC%80tre%20Vague%2012%20bis%201-%20VERSION%20FINALE%20pour%20mise%20sur%20le%20site%20CEVIPOF).pdf)

Le premier indicateur<sup>3</sup> porte sur *l'acceptation de se faire vacciner contre la Covid-19 par n'importe quel vaccin autorisé en France*. 43% des répondants sont « plutôt » (Oui : 24%), voire « tout à fait » d'accord (Oui+ : 19%) pour se faire vacciner quel que soit le vaccin autorisé. Tandis que 54% des répondants ne sont « pas vraiment » (Non : 26%), voire « pas du tout » (Non+ : 28%) d'accord et souhaitent intervenir dans le choix du produit autorisé.

Le deuxième<sup>4</sup> interroge le fait *de rendre obligatoire la vaccination contre la Covid-19 pour toutes les personnes qui résident en France*. 51% des Français sont « plutôt favorables » (VacsObli : 29%) ou « tout à fait favorables » (VacsObli+ : 22%) au caractère obligatoire de la vaccination, tandis que 46% sont « plutôt opposés » (VacsNonObli : 23%) ou « tout à fait opposés » (VacsNonObli+ : 23%).

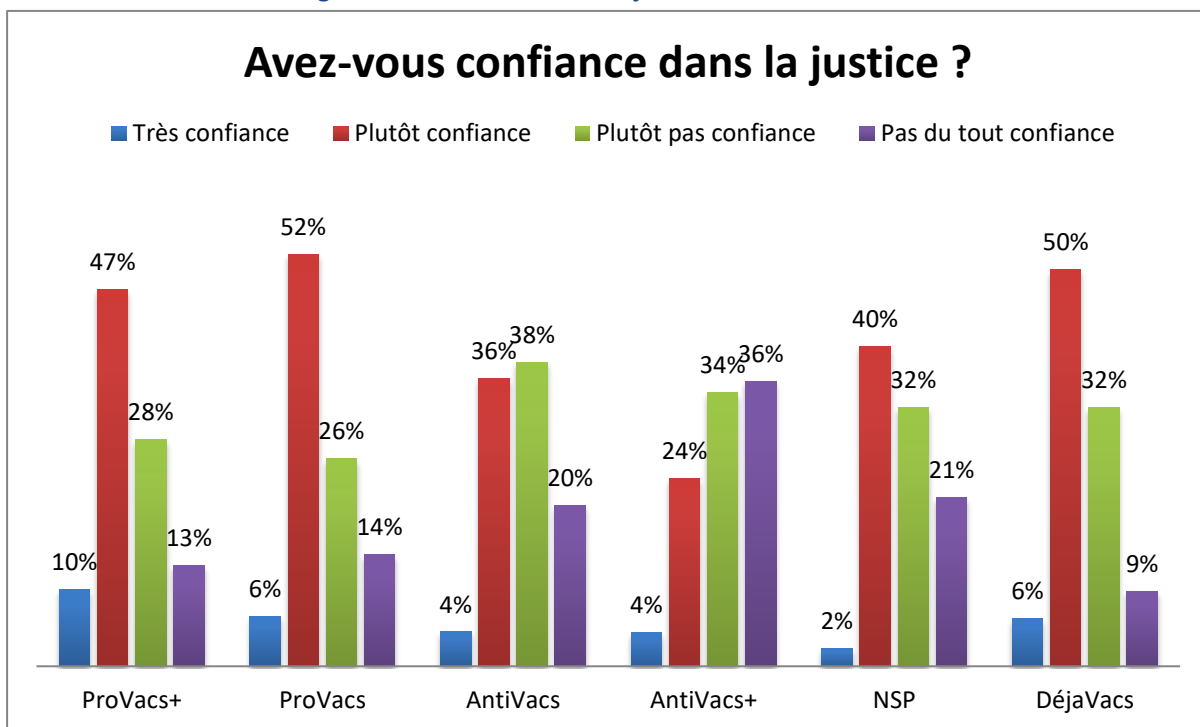
Le troisième<sup>5</sup> concerne *la confiance accordée aux pouvoirs publics pour surveiller l'apparition d'effets secondaires liés au vaccin et prendre les mesures qui s'imposent dans ce cas-là*. 56% des Français ont « un peu confiance » (confiance : 38%), voire « tout à fait confiance » (Confiance + : 18%) dans les pouvoirs publics pour gérer les éventuels effets secondaires. Tandis que 41% n'ont « pas beaucoup confiance » (Peu confiance : 24%), voire « pas du tout confiance » (Peu confiance + : 17%) dans cette gestion.

Ces trois items constituent un indicateur des attitudes politiques associées à l'évolution du rapport des Français à la vaccination.

### Une défiance institutionnelle chez les plus réfractaires : la justice en ligne de mire

Comme on pouvait s'y attendre, de façon comparable à la vague 12, la défiance institutionnelle est significative chez les réfractaires à la vaccination. En particulier, ce refus est associé à une forte défiance institutionnelle vis-à-vis de la justice (Figure 1). Elle est également présente chez ceux qui ne se prononcent pas (NSP) à propos de leur intention vaccinale. 70% des AntiVacs+ n'ont pas confiance dans la justice (dont 36% « pas du tout »), 53% chez les NSP (dont 21% « pas du tout ») alors que les ProVacs+ (comme ceux qui sont déjà vaccinés) ne sont que 41%. On peut penser que les valeurs collectives rattachées à l'image de la justice telles que l'intégrité, l'impartialité ou encore, l'équité, sont directement impactées dans la défiance mesurée chez les répondants. Ces valeurs sont en effet associées au ressenti de la fracture sociale.

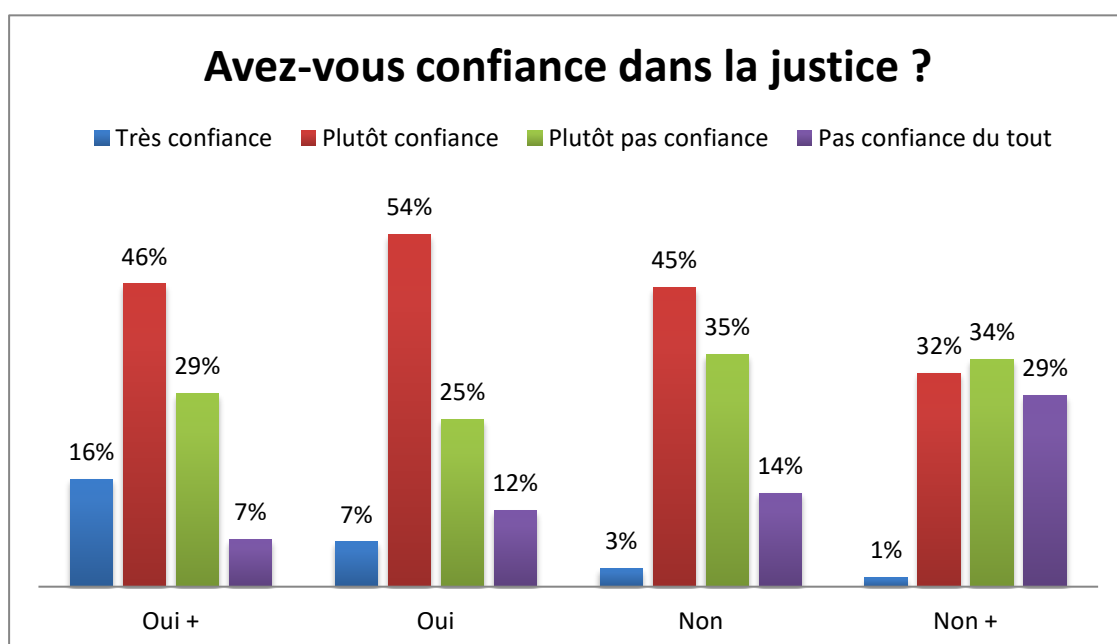
Figure 1 : Confiance dans la justice selon l'intention vaccinale



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

La défiance vis-à-vis des institutions de justice est également très marquée chez les répondants qui n'acceptent pas d'être vaccinés par n'importe quel vaccin autorisé (Figure 2). Ainsi, 29% des plus « radicaux » n'ont pas du tout confiance dans la justice contre 7% seulement de ceux qui acceptent d'être vaccinés par n'importe quel vaccin autorisé.

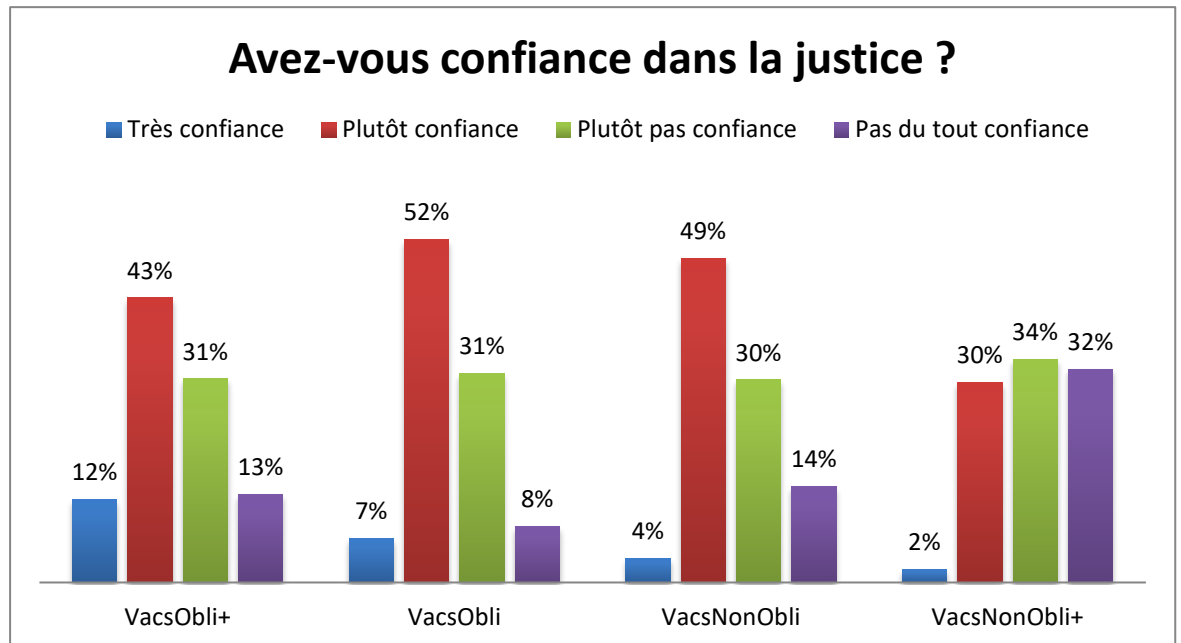
Figure 2 : Confiance dans la justice selon l'acceptation de se faire vacciner par n'importe quel vaccin autorisé en France



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

La défiance vis-à-vis de la justice est très marquée chez ceux qui sont radicalement opposés au caractère obligatoire de la vaccination (Figure 3). 32% des VacsNonObli+ n'ont « pas du tout confiance » dans la justice, contre 13% seulement des VacsObli+. En revanche, cette défiance est moins accusée chez les répondants qui sont « plutôt opposés » au caractère obligatoire.

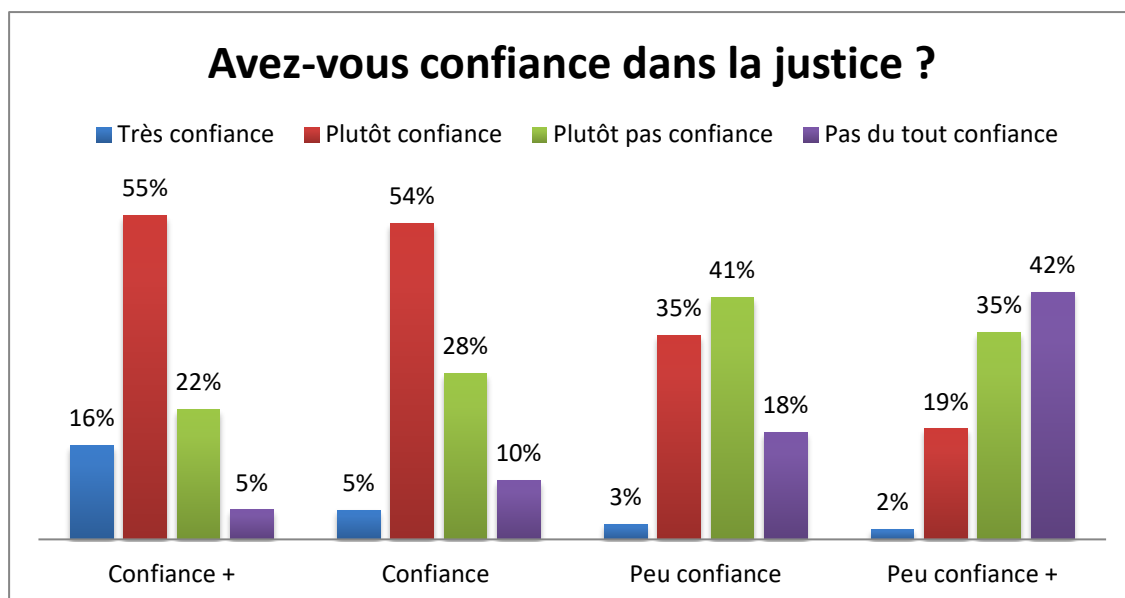
Figure 3 : **Confiance dans la justice selon l'acceptation du caractère obligatoire de la vaccination pour toutes les personnes qui résident en France**



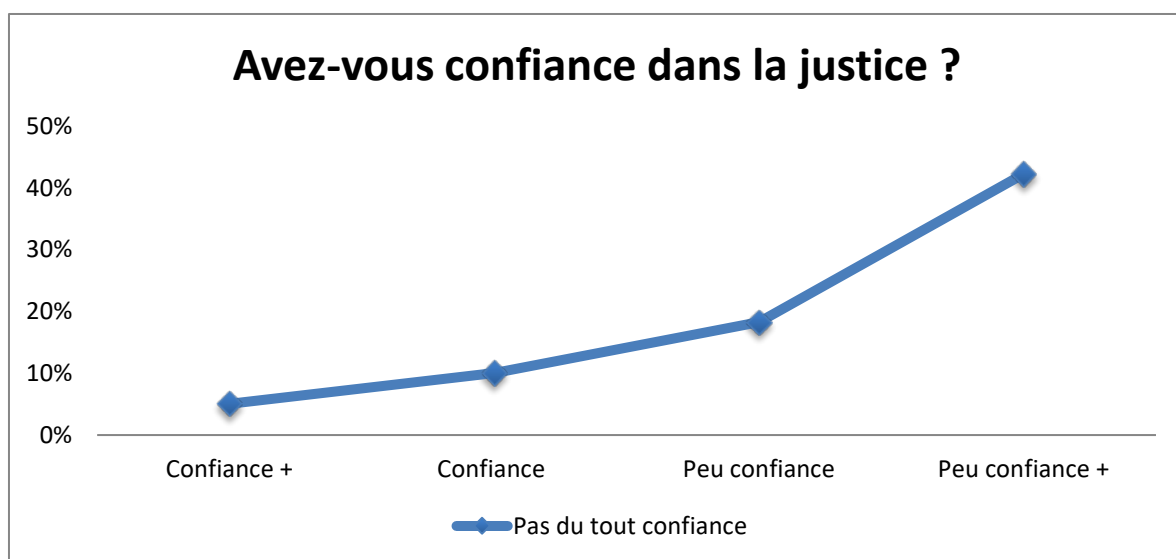
Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

La corrélation entre le positionnement vaccinal et la défiance vis-à-vis de la justice est très prononcée quand on mesure la confiance accordée aux pouvoirs publics pour gérer les éventuels effets secondaires de la vaccination (Figure 4). 77% des répondants qui n'accordent pas du tout leur confiance dans les pouvoirs publics (« peu confiance ») n'ont pas confiance dans la justice (35% « plutôt pas confiance » et 42% « pas du tout confiance »). Ils ne sont que 27% chez les répondants ayant confiance dans les pouvoirs publics pour gérer cet aléa biologique (22% « plutôt pas confiance », et 5% « pas du tout confiance »).

Figure 4 : **Confiance dans la justice selon celle accordée aux pouvoirs publics pour surveiller l'apparition d'effets secondaires liés au vaccin et prendre les mesures qui s'imposent dans ce cas-là**



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

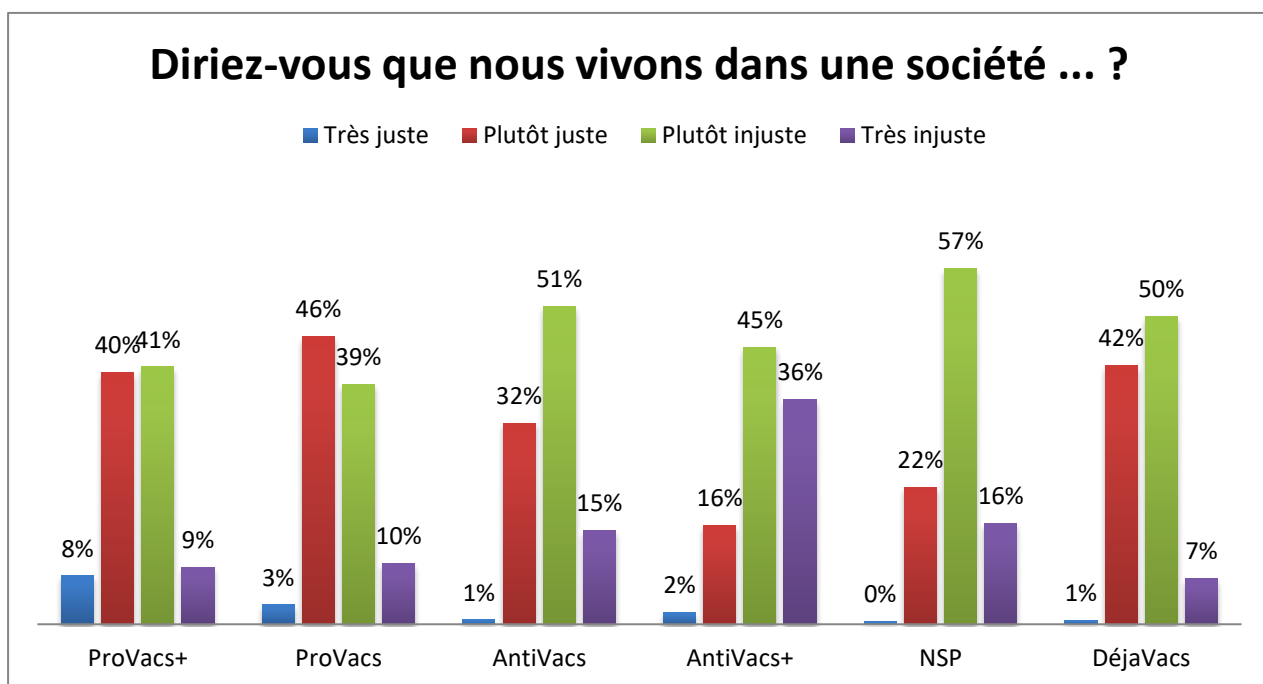


Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

#### ***Une perte du sentiment de justice sociale***

La justice instituée est fortement remise en cause chez les répondants en faveur du libre-choix parmi les vaccins autorisés. Il en est de même pour ceux opposés au caractère obligatoire de la vaccination ou encore, pour ceux n'ayant pas confiance dans les pouvoirs publics à propos de la gestion des éventuels effets secondaires de la vaccination. La défiance institutionnelle est certaine. Un pas supplémentaire est franchi avec la justice comme institution sociale qui est fortement éprouvée dans ce segment de la population. Il perçoit la justice sociale de façon très péjorative. Aussi, dans la figure 5, 36% des AntiVacs+ considèrent vivre dans une société « très injuste » contre seulement 10% des individus souhaitant se faire vacciner, et 7% des individus déjà vaccinés.

Figure 5 : Confiance dans la justice sociale selon l'intention vaccinale

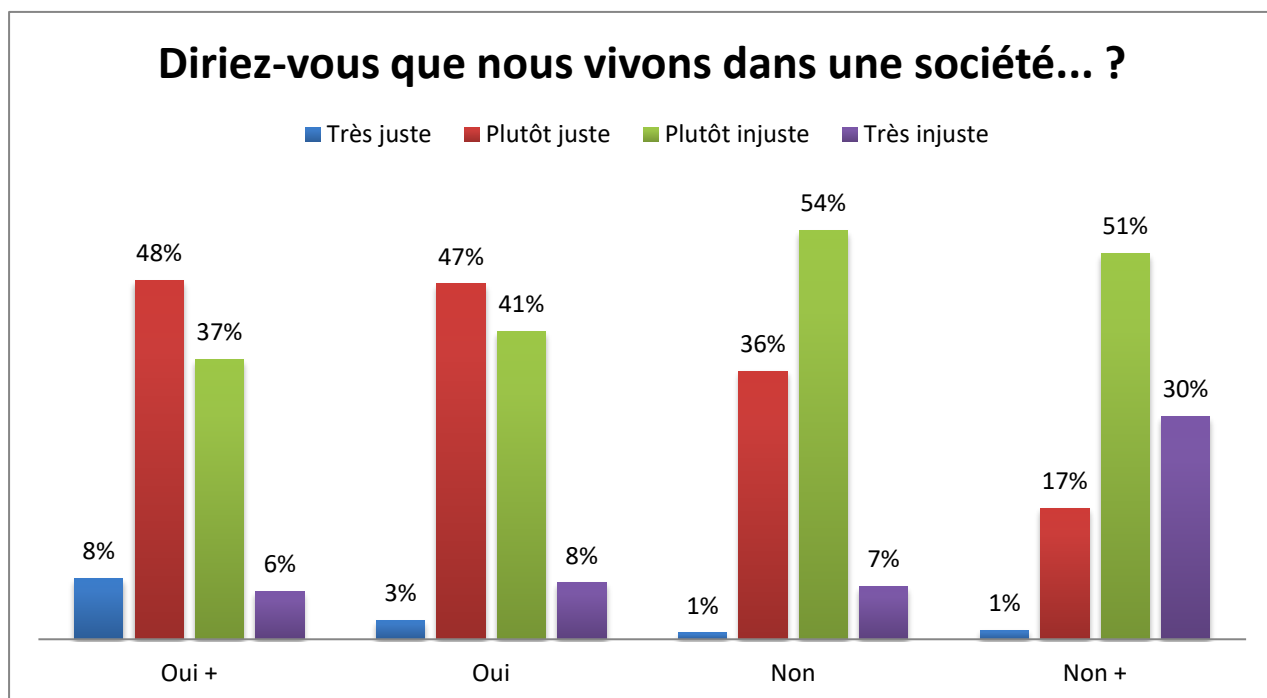


Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

La tendance est également très nette chez les répondants souhaitant pouvoir choisir parmi les vaccins autorisés (Figure 6). 30% d'entre eux ont le sentiment d'être dans une société très injuste contre seulement 6% des répondants prêts à accepter d'être vaccinés par n'importe quel vaccin autorisé. La tendance est comparable dans la population refusant le caractère obligatoire de la vaccination (Figure 7). 30% d'entre eux considèrent vivre dans une société très injuste contre seulement 10% de ceux qui s'y déclarent favorable.

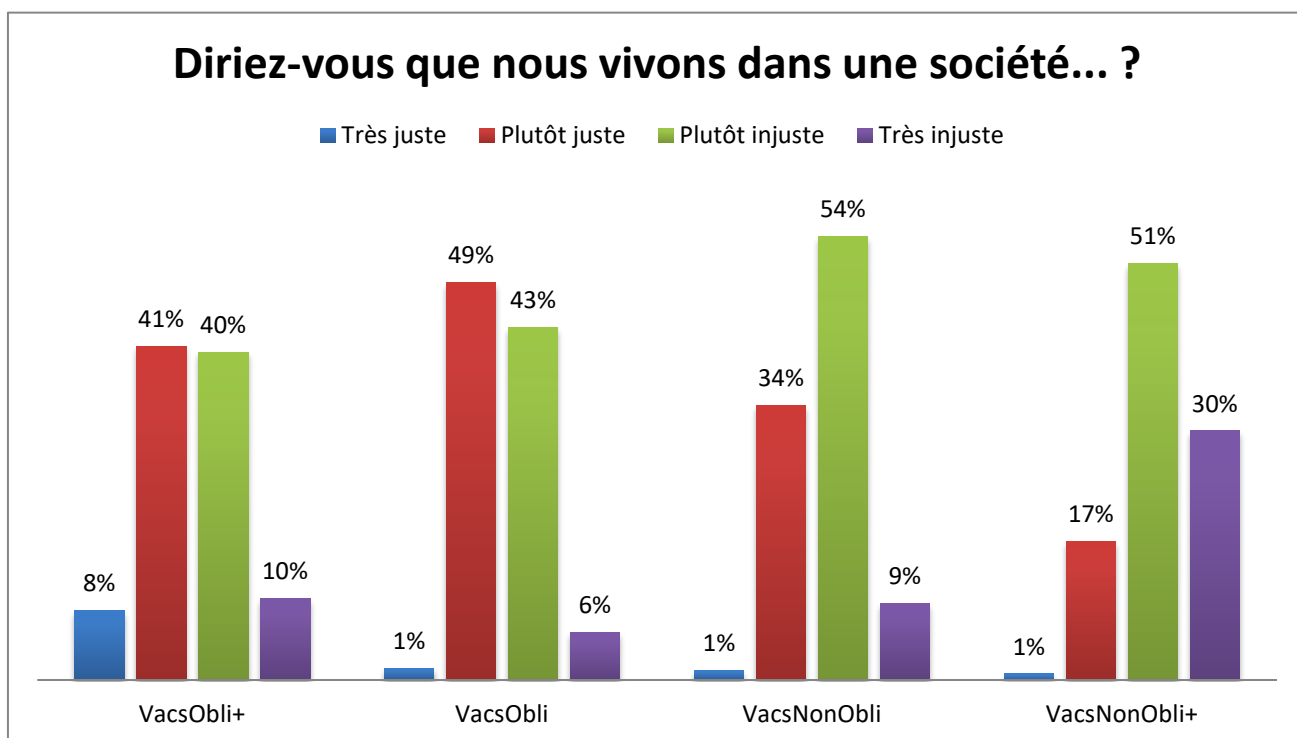


Figure 6 : **Confiance dans la justice sociale selon l'acceptation de se faire vacciner par n'importe quel vaccin autorisé en France**



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

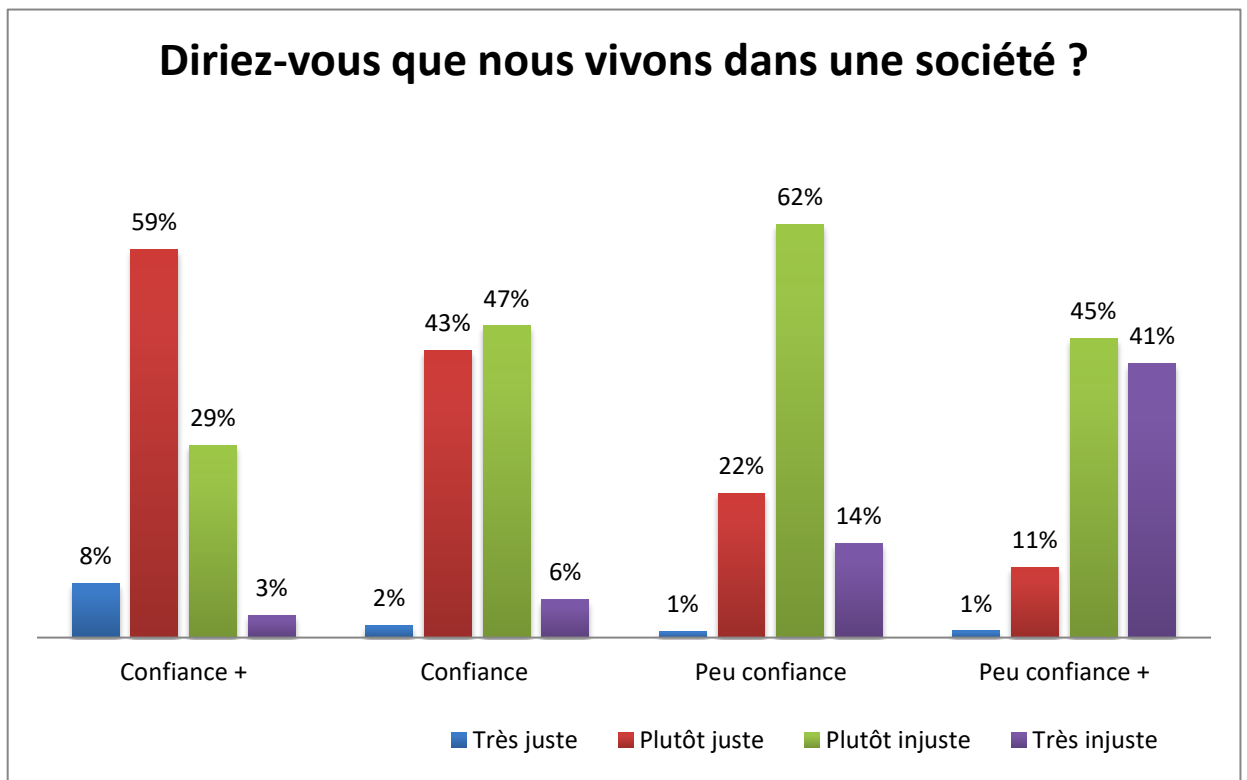
Figure 7 : **Confiance dans la justice sociale selon l'acceptation du caractère obligatoire de la vaccination pour toutes les personnes qui résident en France**



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

La tendance est amplifiée chez les répondants n'ayant pas du tout confiance dans les pouvoirs publics pour gérer les aléas biologiques (Figure 8). Ainsi, 41% de ce segment de population considère vivre dans une société très injuste, contre 3% (!) de ceux qui ont confiance dans l'accompagnement de la pandémie par les pouvoirs publics.

**Figure 8 : Confiance dans la justice selon celle accordée aux pouvoirs publics pour surveiller l'apparition d'effets secondaires liés au vaccin et prendre les mesures qui s'imposent dans ce cas-là**



Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

Les positionnements les plus radicaux pour les trois items révèlent également une défiance institutionnelle vis-à-vis de l'armée, de la science et des scientifiques, mais de façon moins contrastée que pour la justice instituée et la justice sociale.

Au-delà du parallélisme des attitudes vis-à-vis de la vaccination et du sentiment de justice sociale, les données de notre enquête montrent que le refus de la vaccination est profondément ancré dans des prédispositions attitudinales relatives aux hiérarchies sociales, il est lié au sentiment de ne pas être considéré ou respecté par la société. Le regard porté par les Français sur le vaccin n'est pas tant politiquement filtré par celui des injustices sociales ; il est surtout profondément structuré par le sentiment que la société française ne traite pas les citoyens avec justice et dignité. Le tableau suivant compare les pourcentages de citations de mots employés par les personnes ayant répondu à notre enquête (au mois de mai) pour évoquer de quelle manière la société française les traite, parmi les deux catégories les plus opposées à propos de la vaccination.

Ont le sentiment que la société française les traite avec ...	ProVax+	AntiVax+	% moyens dans l'échantillon
Mépris	26	51	29
Injustice	21	37	24
Égalité	27	7	22
Dureté	14	27	16
Bienveillance	21	7	15
Justice	16	5	13
Indécence	12	26	12
Fraternité	10	4	10
Indignité	9	18	9
Reconnaissance	8	2	7

Source : CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 12bis, mai 2021.

Ces données permettent de mieux saisir deux facettes de la dimension très politique que le refus de la vaccination a pris dans certains segments de l'électorat : le refus de la vaccination présenté à la fois comme celui d'une autorité politique prescriptrice, perçue avec défiance et qui décide sans concertation ; autorité également tenue pour responsable d'une méritocratie en panne.

Conclusion : mieux comprendre les déterminants politiques de la défiance vaccinale.

Les attitudes vis-à-vis de la vaccination sont un puissant révélateur de tensions socio-politiques récurrentes dans le pays : la défiance institutionnelle et le sentiment d'injustice. La résilience, à travers l'épreuve du Covid et l'enjeu de la vaccination, ce double trait marquant de la France de l'année 2021 montre que l'injection massive de confiance qui aurait dû être ressentie par le biais du « quoi qu'il en coûte » ou de l'accès gratuit à la vaccination n'a pas produit tous les effets escomptés. Nous retrouvons ici les logiques d'opinion déjà identifiées dès le printemps 2020 (Cautrès, Rouban 2020 ; Algan Cohen, Cautrès, Rouban 2020) : la crise sanitaire, par bien des aspects, est toujours une crise de la défiance politique. Dès lors, les initiatives visant à établir une priorité vaccinale selon les catégories de population (les soignants, etc.) comportent le risque de renforcer le sentiment d'injustice et de traitement inéquitable chez les opposants, déjà marqués par un fort sentiment de défiance institutionnelle. Cette enquête met ainsi en évidence les déterminants politiques de la rationalité vaccinale en insistant sur leur importance structurelle.

## Bibliographie

ALGAN (Yann), COHEN (Daniel), CAUTRÈS (Bruno) et ROUBAN (Luc), « Covid-19 : en qu(o)i les Français ont-ils confiance ? », *Fondation Jean-Jaurès*, 2020.

CAUTRÈS (Bruno) et ROUBAN (Luc), « La crise sanitaire au miroir de la crise sociale et politique française : une comparaison avec l'Allemagne et le Royaume-Uni », in LAZAR (Marc), PLANTIN (Guillaume), RAGOT (Xavier), *Le Monde d'aujourd'hui*, Paris, Presses de SciencesPo, 2020, p. 207-222.

ROUBAN (Luc), « La France : une République désintégrée », *Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF*, vague 12, février 2021, 10 p.

ROUBAN (Luc), « La démocratie est-elle devenue une valeur de vieille bourgeoisie ? », *Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF*, vague 12bis, juin 2021, 10 p.

TOURNAY (Virginie), « Refuser la vaccination : analyse d'une passion française », *Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF*, vague 12, février 2021, 16 p.

**Édition :** Florent Parmentier

**Mise en forme :** Marilyn Augé

Pour citer cette note : TOURNAY (Virginie) et CAUTRÈS (Bruno) « Les déterminants politiques de la rationalité vaccinale : analyse d'une passion française (II) », *Note Le Baromètre de la confiance politique, Sciences Po CEVIPOF*, vague 12bis, septembre 2021, 12 p.

© CEVIPOF, 2021 Virginie Tournay et Bruno Cautrès